

Sondage sur la dotation et l'impartialité politique de 2025

Rapport Méthodologique

Préparé pour la Commission de la fonction publique du Canada

Nom du fournisseur : Advanis inc.

Numéro du contrat : CW2385830

Valeur du contrat : 299 969,83 \$ (TVH incluse)

Date d'octroi : 19 décembre 2024

Date de livraison : 16 décembre 2025

Numéro d'enregistrement : ROP 091-24

Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez contacter la Commission de la fonction publique du Canada à l'adresse suivante : cfp.sdip-snps.psc@cfp-psc.gc.ca.

This report is also available in English.

Accessibilité

En date du 16 décembre 2025, je soussigné Nael Hajjar, confirme que l'accessibilité de ce document a été vérifiée.

[Diffusion possible- Gouvernement ouvert](#)

Sondage sur la dotation et l'impartialité politique de 2025

Rapport méthodologique

Préparé pour la Commission de la fonction publique du Canada

Nom du fournisseur : Advanis inc.

Février 2026

Ce rapport présente les détails méthodologiques du Sondage sur la dotation et l'impartialité politique de 2025 mené par Advanis inc. pour le compte de la Commission de la fonction publique du Canada (CFP). Le sondage a été réalisé auprès de 268 584 employés du gouvernement du Canada entre le 5 juin et le 14 août 2025.

This report is also available in English under the title : *2025 Staffing and Non-Partisanship Survey, Methodological report.*

Les informations contenues dans cette publication peuvent être reproduites, en tout ou en partie et par n'importe quel moyen, à des fins personnelles ou publiques non commerciales, sans frais ni autorisation supplémentaire, sauf indication contraire. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec l'autorisation écrite de la Commission de la fonction publique du Canada.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Commission de la fonction publique du Canada
22 rue Eddy
Gatineau, QC
K1A 0M7

Courriel : cfp.sdip-snps.psc@cfp-psc.gc.ca

Site web de l'éditeur : <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la présidente de la Commission de la fonction publique du Canada, 2026

SC3-196/2025F-PDF

ISBN 978-0-660-79972-8

1. Sommaire

1.1 Contexte

Le Sondage bisannuel sur la dotation et l'impartialité politique a été lancé pour la première fois en 2018 et couvre tous les ministères et agences fédéraux qui relèvent de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP). Ce sondage en ligne aide la Commission de la fonction publique du Canada (CFP) à s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités en matière d'impartialité et de surveillance de l'intégrité du système de dotation de la fonction publique fédérale. Il recueille des informations clés sur l'intégrité du système de dotation de la fonction publique et constitue actuellement le seul outil dont dispose la CFP pour mesurer la perception qu'ont les employés du système de dotation et de l'impartialité politique au sein de la fonction publique.

C'est à Advanis que la CFP a confié la réalisation du quatrième cycle de ce sondage, en 2025.

1.2 Objectifs

Les résultats du sondage sont importants pour permettre à la CFP de s'acquitter de son mandat. Les réponses aux questions du sondage de 2025 aideront la CFP à étudier et à comprendre les perceptions qu'ont les fonctionnaires du système de dotation de la fonction publique fédérale et à évaluer leur connaissance des droits et des responsabilités liés aux activités politiques et à l'impartialité.

Parmi les thèmes clés abordés dans ce sondage figurent les perceptions des employés, des gestionnaires d'embauche, des superviseurs et des conseillers en dotation sur les points suivants :

- la transparence, l'équité et le caractère méritocratique du processus de dotation
- les politiques et pratiques organisationnelles en matière de dotation
- les perspectives sur les services et conseils en matière de dotation
- les activités politiques et l'impartialité
- le placement prioritaire des anciens combattants et des fonctionnaires bénéficiant de droits prioritaires

En 2025, de nouvelles questions ont été ajoutées afin de refléter les priorités actuelles, telles que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les processus de dotation et les méthodes de recrutement alternatives.

1.3 Méthodologie

La CFP a conçu le questionnaire du Sondage sur la dotation et l'impartialité politique de 2025 et son contenu a été mis à jour à partir du cycle de 2023. Une partie de l'élaboration du sondage a consisté en un prétest au cours duquel on a encouragé les participants à fournir des commentaires et des captures d'écran sur le contenu du sondage pendant qu'ils le remplissaient.

Le questionnaire de 2025 a été formaté sous la forme d'un sondage électronique (à remplir en ligne) entièrement conforme aux directives d'accessibilité au contenu web 2,0, niveau AA ou supérieur.

Le sondage a été mené du 5 juin au 14 août 2025 auprès de fonctionnaires qui travaillaient dans les ministères et agences fédéraux relevant de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. Le sondage a également été mené auprès de membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes ayant des subordonnés civils directs employés en vertu de la Loi.

La base d'échantillonnage a été créée à partir des listes les plus récentes de tous les employés admissibles, fournies par les services des ressources humaines de chaque ministère ou agence participant. La CFP a ensuite procédé à la vérification, au nettoyage et au regroupement de ces listes pour créer l'ensemble de la base d'échantillonnage, qu'elle a transmise à Advanis. Tous les employés admissibles disposant d'une adresse courriel valide ont reçu une invitation à remplir le questionnaire en ligne. Les invitations ont été envoyées sur une période de 4 jours. Des courriels de rappel ont également été envoyés aux participants qui n'avaient pas répondu.

Durant la période de collecte de données, les ministères et la CFP pouvaient également ajouter de nouveaux employés à la base d'échantillonnage par le biais d'un site web d'assistance en libre-service hébergé par Advanis.

Sur les 268 584 employés admissibles à participer, 82 987 ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 30,9 %. Parmi les répondants, 77 % (64 174) ont répondu au sondage en anglais et 23 % (18 814) en français.

Comme le sondage a été mené sous forme de recensement, les résultats peuvent être extrapolés à la population générale des employés des ministères et agences fédéraux participants qui relèvent de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

Bien que tous les employés admissibles aient été inclus dans l'échantillon du sondage de 2025, les réponses ont été pondérées pour représenter la population cible. La pondération tient compte de la non-réponse dans les groupes de genre et d'âge, au sein de chaque ministère ou agence. Bien que la valeur du bootstrap ait été discutée

pour une étude de type recensement comme celle-ci, 500 poids bootstraps ont été fournis dans un fichier séparé.

1.4 Valeur du contrat

La valeur du contrat pour ce sondage était de 299 969,83 \$ (TVH incluse).

1.5 Exigence de neutralité politique

J'atteste, par la présente, en tant qu'administrateur principal d'Advanis, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*.

Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Nicolas Toutant

Vice-président, recherche et évaluation

Advanis

nicolas.toutant@advanis.ca

2. Contexte

La CFP est chargée de promouvoir et de préserver une fonction publique fondée sur le mérite, représentative et non partisane, au service de tous les Canadiens. Pour atteindre ces objectifs, la CFP s'efforce de :

- promouvoir la diversité et l'inclusion dans ses nominations ;
- faciliter des processus de recrutement efficaces et efficients dans l'ensemble de la fonction publique fédérale
- soutenir les ministères et les organismes dans le recrutement des talents dont ils ont besoin.

Dans le cadre du mandat et des responsabilités de la CFP en matière de surveillance de l'intégrité du système de dotation de la fonction publique fédérale et de garantie de l'impartialité, le Sondage sur la dotation et l'impartialité politique a été réalisé pour la première fois en 2018 en tant que sondage bisannuel à l'échelle de la fonction publique. Ce sondage en ligne recueille des informations clés sur l'intégrité du système de dotation de la fonction publique et constitue actuellement le seul outil dont dispose la CFP pour mesurer la perception qu'ont les employés du système de dotation et de l'impartialité politique au sein de la fonction publique.

Le sondage a été réalisé par Statistique Canada pour le compte de la CFP en 2018 et, avec un retard dû à la pandémie, en 2021. Le premier cycle du sondage a été mené entre février et avril 2018 ; il s'agissait d'une refonte du Sondage sur la dotation qui avait également été mené par Statistique Canada à plusieurs reprises depuis 2009.

Pour les troisième et quatrième cycles de ce sondage, en 2023 et 2025, la CFP a retenu les services d'Advanis.

Tous les fonctionnaires employés, durant la collecte de données, par des ministères et agences qui effectuent de la dotation conformément à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* pouvaient participer au sondage. Les employés d'agences distinctes (par exemple, l'Agence du revenu du Canada) n'étaient pas admissibles au sondage.

Le sondage recueille des informations auprès d'un large éventail de publics cibles (employés, gestionnaires d'embuche responsables de recrutement et conseillers en dotation) sur des aspects clés du système de dotation (par exemple, le mérite). Comme lors des cycles précédents, le sondage recueille également des informations essentielles sur la compréhension qu'ont les employés de leurs droits et responsabilités en matière d'activités politiques et d'impartialité.

3. Objectifs

Les résultats du sondage sont essentiels pour permettre à la CFP de s'acquitter de son mandat. Les réponses aux questions du sondage aident la CFP à étudier et à comprendre les perceptions des employés à l'égard du système de dotation de la fonction publique fédérale et à évaluer leur connaissance de leurs droits et responsabilités en matière d'activités politiques et d'impartialité.

Parmi les thèmes clés abordés dans ce sondage figurent les perceptions des employés, des gestionnaires d'embauche, des superviseurs et des conseillers en dotation relativement aux points suivants :

- la transparence, l'équité et le caractère méritocratique du processus de dotation
- les politiques et pratiques organisationnelles en matière de dotation

- les perspectives sur les services et les conseils en matière de dotation
- les activités politiques et l'impartialité
- le placement prioritaire des anciens combattants et des fonctionnaires bénéficiant de droits prioritaires

En 2025, de nouvelles questions ont été ajoutées afin de refléter les priorités actuelles, telles que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les processus de dotation et les méthodes de recrutement alternatives.

Les résultats du sondage de 2025 aident la CFP, de même que les ministères et agences participants, à identifier les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés, ainsi que les lacunes et les possibilités d'amélioration. Les informations recueillies aident la CFP à s'assurer que ses politiques, ses programmes et ses pratiques sont adaptés à la clientèle de la fonction publique qu'elle sert. Les résultats du sondage contribueront à soutenir ses efforts visant à préserver l'impartialité et à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la fonction publique.

Le sondage fournira des informations importantes aux gestionnaires, aux conseillers en ressources humaines et aux sous-ministres afin d'améliorer la dotation au sein de leurs propres ministères et agences. Ces informations serviront également à étayer le rapport annuel que la CFP présente au Parlement.

4. Méthodologie du sondage

Le sondage a été mené du 5 juin au 14 août 2025 auprès d'employés de la fonction publique travaillant dans des ministères et agences fédéraux assujettis à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, ainsi qu'auprès de membres réguliers et civils de la Gendarmerie royale du Canada et de membres des Forces armées canadiennes dont les subordonnés directs sont employés en vertu de la Loi.

Chaque personne de l'échantillon a été contactée par courriel et invitée à remplir un questionnaire en ligne hébergé par Advanis.

4.1 Couverture de la population

Le sondage s'adressait aux fonctionnaires qui travaillaient dans les ministères et agences fédéraux relevant de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* durant la période de collecte. Le sondage a également été mené auprès de membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes ayant des subordonnés civils directs employés en vertu de la Loi.

Tous les employés admissibles des ministères et agences concernés et disposants d'une adresse courriel valide ont reçu une invitation à remplir le questionnaire en ligne. Les invitations ont été envoyées sur une période de 4 jours.

Le questionnaire ciblait trois populations distinctes :

- tous les employés de la fonction publique admissibles, à qui l'on a posé des questions sur les activités de dotation et les activités politiques au sein de leur ministère ou agence
- les conseillers en dotation, définis comme des personnes dont les principales fonctions consistent à conseiller les gestionnaires sur les activités de dotation et les nominations en vertu de *la Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, dans un contexte opérationnel
 - les conseillers en dotation ont été interrogés sur leur rôle au sein de leur ministère/agence et sur leurs interactions avec les responsables du recrutement
- les gestionnaires et les superviseurs, définis comme des personnes ayant un ou plusieurs employés civils sous leurs ordres, sans qu'aucune autorité déléguée en matière de dotation ne soit requise
 - cela inclut les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada qui supervisent des fonctionnaires embauchés en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*
 - les gestionnaires ont été interrogés sur l'embauche qu'ils ont effectuée entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, ainsi que sur leurs points de vue quant aux pratiques de dotation au sein de leur ministère ou de leur agence

4.2. Ministères et agences participants

Pour la liste des ministères et organismes participants, veuillez vous référer au tableau figurant ici : [section 7.1 Taux de réponse : ministères et agences](#)

4.3 Plan d'échantillonnage

Ce sondage est un recensement volontaire à plan transversal.

L'unité d'échantillonnage est l'employé.

Le cadre d'échantillonnage est constitué de tous les employés concernés. Il a été créé à partir des listes les plus récentes de tous les fonctionnaires admissibles fournies par les services des ressources humaines (RH) de chaque ministère ou agence participant. La CFP a fourni aux contacts RH un modèle Excel qui précisait les champs nécessaires à la

réalisation du sondage. La CFP a ensuite vérifié, nettoyé et regroupé ces listes pour créer l'ensemble du cadre d'échantillonnage, qu'elle a transmis à Advanis.

À deux reprises, au cours de la période de collecte de données, Advanis a transmis à la CFP des listes d'adresses courriel non valides ou ayant rebondi, et la CFP a fait parvenir ces listes aux ministères et aux agences afin qu'elles soient corrigées, si possible. Ce processus a permis aux ministères et aux agences d'indiquer les adresses courriel devant être supprimées (celles, notamment, des employés ayant quitté la fonction publique durant la période de collecte de données).

Après le 10 juin 2025, les ministères, les agences et la CFP pouvaient également ajouter de nouveaux employés au cadre d'échantillonnage par le biais d'un site d'assistance en libre-service hébergé par Advanis, et ce, durant toute la période de la collecte de données. La CFP s'est assurée que les employés ajoutés par l'intermédiaire du site d'assistance remplissaient les conditions requises pour participer à l'étude. Ce site d'assistance est décrit plus en détail ici : [section 5.3 : Soutien aux employés](#).

5. Collecte de données

5.1 Conception du questionnaire

La CFP a conçu le questionnaire du Sondage sur la dotation et l'impartialité politique. Le contenu a été mis à jour à partir du cycle de 2023.

Un prétest a été réalisé pour évaluer le questionnaire et on a encouragé les participants à fournir des commentaires et des captures d'écran sur le contenu du sondage pendant qu'ils le remplissaient. Au total, 10 questionnaires (8 en anglais et 2 en français) ont été remplis au cours du prétest.

Le questionnaire de 2025 était présenté sous forme d'un sondage en ligne. Le temps moyen pour y répondre était de 14,1 minutes.

Le sondage en ligne devait être entièrement conforme aux lignes directrices sur l'accessibilité du contenu web, 2,0 niveau AA ou supérieur. Le processus de développement du sondage en ligne a donc été exhaustif. Advanis a travaillé avec le gouvernement du Canada pour soumettre le sondage à des tests et à des analyses approfondis, avec pour résultat un sondage entièrement conforme et accessible. Le questionnaire a également été testé de manière exhaustive par Advanis et la CFP afin de s'assurer que toutes les questions de la version en ligne correspondaient à celles du

questionnaire fourni à Advanis et que tous les sauts et branchements du sondage fonctionnaient comme prévu.

5.2 Collecte de données

La participation à ce sondage était volontaire. Les données ont été recueillies directement auprès des répondants.

La Commission de la fonction publique a annoncé le lancement du sondage aux directeurs adjoints et aux responsables des ressources humaines de tous les ministères et agences participants. Des messages types visant à promouvoir la participation ont été transmis aux ministères et agences participants et les taux de réponse hebdomadaires ont été communiqués à la CFP.

La CFP a également organisé deux réunions de groupe, entre :

- la CFP, les représentants du département des technologies de l'information (TI), et des agences, et Advanis
- la CFP, les représentants des ressources humaines des ministères et des agences, et Advanis.

Lors de ces réunions, la CFP et Advanis ont échangé des informations sur le calendrier, la logistique et le soutien. Advanis a notamment fourni des détails permettant aux ministères et aux agences de s'assurer que les courriels provenant d'Advanis seraient acceptés par les serveurs du gouvernement du Canada et parviendraient aux employés. Advanis a également envoyé un sondage spécialement conçu aux représentants des TI, afin qu'ils puissent tester eux-mêmes le processus.

Advanis a utilisé son propre logiciel pour envoyer des invitations et des rappels par courriel. Chaque employé du cadre d'échantillonnage a reçu un courriel contenant une invitation à remplir le sondage en ligne avec un lien vers le questionnaire hébergé par Advanis. Le lien contenait un code d'accès intégré unique donnant accès au questionnaire et permettant à l'employé d'interrompre le sondage au besoin et d'y revenir plus tard, exactement là où il s'était arrêté. Ainsi, chaque employé ne pouvait remplir le questionnaire qu'une seule fois.

Advanis a envoyé des invitations par courriel à la CFP, à Services partagés Canada et au ministère de la Défense nationale une semaine avant le lancement officiel du sondage, afin de s'assurer du bon fonctionnement du processus. Ce pré-lancement a eu lieu du 29 mai au 4 juin 2025. Advanis a ensuite envoyé les invitations par courriel aux autres ministères et agences pendant quatre jours ouvrables, du 5 au 10 juin 2025. Pour certains ministères de taille plus importante, comme Emploi et Développement social

Canada, Advanis a réparti l'envoi des courriels sur plusieurs jours pour éviter la surcharge de leurs serveurs.

Durant la collecte de données, jusqu'à 7 courriels de rappel ont été envoyés aux participants qui n'avaient pas répondu.

5.3 Soutien aux employés

Advanis a fourni une assistance aux employés de trois façons : par le biais d'un site web d'assistance personnalisé, par courriel et par téléphone.

Advanis a créé un [site web d'assistance](#) afin que les employés puissent obtenir rapidement de l'aide pour des problèmes courants, à toute heure du jour ou de la nuit, 7 jours sur 7, tout au long de la période de collecte de données. Lorsque les ministères et les agences ont parlé du sondage à leurs employés, ils leur ont fourni le lien vers ce site, qui permettait aux employés de :

- demander un lien vers le sondage
- accéder à des informations sur le sondage, telles que :
 - un aperçu
 - des informations sur la confidentialité
 - les critères d'admissibilité et la liste des ministères et agences participants
- envoyer des commentaires à la CFP sur des questions figurant dans le sondage
- trouver un numéro de téléphone sans frais et une adresse courriel où s'adresser pour obtenir de l'aide supplémentaire.

Des centaines d'employés ont visité le site d'assistance. Il est à noter que 374 d'entre eux ont choisi l'option « Demander un lien vers le sondage », ce qu'ils ont fait 420 fois au total. Les employés ont demandé un lien pour les raisons suivantes :

- 63,4 % (237) parce que le 10 juin 2025 était passé et qu'ils n'avaient pas encore reçu d'invitation par courriel ;
- 22,2 % (83) parce qu'ils avaient supprimé ou n'arrivaient plus à trouver l'invitation par courriel ;
- 7,2 % (27) parce que le 10 juin 2025 était passé et qu'ils étaient nouvellement employés ;
- 6,4 % (24) parce que leur lien ne fonctionnait pas ;
- 0,8 % (3) parce qu'ils avaient partagé leur lien avec quelqu'un d'autre.

Advanis a assuré le suivi et répondu à 492 courriels d'employés qui avaient besoin d'aide. Les raisons de l'envoi d'un courriel se répartissent comme suit :

- 63,8 % (314) ont demandé un lien
- 8,5 % (42) avaient des commentaires généraux sur le sondage
- 6,3 % (31) ont demandé à ne pas recevoir d'autres rappels
- 5,5 % (27) ont rapporté un problème technique provenant d'Advanis
- 5,1 % (25) ont rapporté une erreur d'association adresse courriel/employé
- 2,3 % (11) ont rapporté un problème technique provenant du gouvernement
- 1,8 % (9) avaient besoin de précisions sur la façon de répondre à une question
- 1,5 % (4) ont demandé l'envoi par courrier, une copie des questions ou des résultats
- 0,6 % (3) souhaitaient confirmer la légitimité du sondage et s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un courriel non sollicité (pourriel)
- 0,6 % (3) souhaitaient modifier des réponses ou refaire tout le sondage
- 0,4 % (2) avaient des commentaires au sujet de la CFP
- 0,2 % (1) voulaient refaire le sondage
- 4,1 % (20) autres raisons

Advanis a fourni aux répondants un numéro sans frais en cas de questions. Ils pouvaient également laisser un message vocal, auquel un intervieweur d'Advanis répondait le jour même ou le jour ouvrable suivant. Au total, Advanis a traité 5 appels. Les employés ont appelé pour les raisons suivantes :

- 40 % (2) pour demander un lien ;
- 20 % (1) au sujet de la CFP et un commentaire sur le sondage ;
- 20 % (1) souhaitait confirmer la légitimité du sondage et s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un courriel non sollicité (pourriel) ;
- 20 % (1) a appelé par erreur.

6. Traitement des données

Les principaux résultats du Sondage sur la dotation et l'impartialité politique comprennent un fichier de microdonnées « propre ». Le fichier de microdonnées est constitué de données traitées à partir du questionnaire en ligne. Cette section présente un bref résumé des étapes de traitement nécessaires à la production de ces fichiers.

6.1 Collecte des données

Les réponses à toutes les questions du sondage ont été entrées directement par les répondants. Le fait que le questionnaire soit en ligne réduit le temps de traitement et les coûts associés à la saisie des données, aux erreurs de transcription et à la transmission

des données. Les réponses ont été sécurisées par des protocoles de cryptage, des pare-feu et des couches de cryptage conformes aux normes de l'industrie.

Certaines modifications ont été effectuées au moment même où le questionnaire en ligne était rempli. Lorsqu'une réponse se situait en dehors de la fourchette (trop grande ou trop petite) des valeurs attendues, ou qu'elle était incohérente par rapport aux réponses précédentes, le répondant était invité, par le biais d'écrans de messages, à vérifier l'information. Les répondants avaient également la possibilité de ne pas répondre aux questions s'ils ne connaissaient pas la réponse ou s'ils préféraient ne pas répondre. Dans ces cas, les données ont été soumises à d'autres processus de contrôle après leur soumission.

6.2 Nettoyage des données

Les informations de tous les répondants qui ont soumis le questionnaire en ligne ont été conservées et les données ont été traitées.

Des contrôles peuvent être effectués à plusieurs reprises, durant toutes les étapes du sondage. Il peut s'agir de simples contrôles préliminaires ou de vérifications automatisées plus complexes effectuées par un programme informatique après la saisie des données. En général, les règles de contrôle sont basées sur ce qui est logiquement possible ou plausible.

Deux catégories de contrôles ont été utilisées pour ce sondage : les contrôles de validité et les contrôles de cohérence. Les contrôles de validité...

- vérifient la syntaxe des réponses
- comprennent la vérification des caractères non numériques dans les champs numériques et la vérification des valeurs manquantes
- vérifient que les données codées se situent dans une fourchette de valeurs autorisée
 - par exemple, un contrôle d'intervalle peut être effectué sur le nombre de personnes à charge vivant dans le ménage d'un répondant afin de s'assurer qu'il se situe entre 0 et 50

Les contrôles de cohérence permettent de vérifier que les liens entre les questions sont respectés. Ces contrôles peuvent être basés sur des liens logiques ou structurels entre des questions ou les parties d'une question.

Exemple

Le premier type d'erreurs traitées a été celui des erreurs dans l'enchaînement des questions, lorsque des questions qui ne s'appliquaient pas au répondant (et auxquelles il

n'aurait donc pas dû répondre) se sont avérées contenir des réponses. Dans ce cas, un système informatique a automatiquement éliminé les données superflues en respectant l'enchaînement du questionnaire suggéré par les réponses aux questions précédentes.

Le deuxième type d'erreurs traitées concernait un manque d'information dans des questions auxquelles le répondant aurait dû répondre. Pour ce type d'erreurs, un code de non-réponse ou « non déclaré » a été attribué à la question.

6.2.1 Contrôles avant la vérification

Pour tous les résultats où des valeurs manquaient (vides) dans la collecte, la valeur « 9 », « 99 », « 999 », etc. a été attribuée pour indiquer qu'aucune information n'avait été recueillie.

6.2.2 Vérification des enchaînements

La vérification des enchaînements reproduit les enchaînements du questionnaire. Les variables qui sont omises sur la base des enchaînements ont été converties des codes « Sauté » en codes « Saut valide » (« 6 », « 96 », « 996 », etc.). Pour les sauts basés sur la réponse à certaines questions, les questions sautées ont été converties en « Saut valide ».

6.3 Codage des questions ouvertes

Le questionnaire comportait trois questions ouvertes (COM_10B, STA_02, STA_06B) et 21 questions ouvertes « Autre, veuillez préciser » (GEN_07A_151_, GEN_07B_24_, HMN_03_6_, HMN_04_9_, HMN_05B, HMN_07_11_, HMN_10B_20_, MAN_04B_9_, MAN_06A_6_, STA_03_6_, STA_06_20_, STA_11_7_, STA_12C_12_, STA_12F_5_, STA_16B_6_, GDR_10_3_, GDR_11A_7_, GDR_11B_8_, DIS_01_16_, PG_05_12_, PG_08). Les réponses écrites à ces questions ont été passées en revue et expurgées de toute information d'identification personnelle.

6.4 Imputation

Il n'y a pas eu d'imputation de données dans ce sondage.

6.5 Création de variables dérivées

Un certain nombre de variables incluses dans le fichier de microdonnées ont été dérivées en regroupant des catégories de réponses ou en combinant des variables du questionnaire afin de faciliter l'analyse des données.

6.6 Poids

Des poids statistiques ont été calculés pour chaque répondant afin d'indiquer le nombre d'employés de la population qu'il représentait.

Les poids figurent dans le fichier de microdonnées et doivent être utilisés pour dégager des estimations à partir du sondage. Par exemple, pour estimer le nombre d'employés travaillant au Québec qui ont participé à un processus de dotation au cours des 12 derniers mois, il faut sélectionner les enregistrements correspondant aux employés de l'échantillon possédant ces caractéristiques et additionner les poids entrés dans ces enregistrements.

Les détails de la méthode utilisée pour calculer ces poids sont présentés à la [section 8](#).

6.7 Suppression des renseignements confidentiels

Comme décrit dans la section 6.3, les réponses aux questions ouvertes ont été passées en revue par Advanis, et expurgées de toute information d'identification personnelle. Tous les résultats mis à la disposition du public par le biais de rapports, d'outils de visualisation des données ou du Portail ouvert du gouvernement sont supprimés lorsqu'il y a moins de 10 réponses à la question.

7. Qualité des données

7.1 Taux de réponse : ministères et agences

À la fin de la collecte de données, tous les enregistrements échantillonnés ont été retransmis à la CFP avec le code de statut de chaque enregistrement (aucune donnée détaillée n'a été incluse). La CFP a passé en revue les données et déterminé quels enregistrements devaient être inclus dans la base d'échantillonnage et lesquels devaient être exclus. Sur cette base, 268 584 employés ont été jugés admissibles à participer au sondage. Parmi ces employés admissibles, 82 987 ont répondu au sondage, soit un taux

de réponse de 30,9 %. Le taux de réponse a été calculé en divisant les 82 987 questionnaires remplis (unités répondantes [R]) par les 268 584 employés admissibles à participer (taux de participation [unités répondantes [R] + non répondantes admissibles [IS] + cas non résolus [U]]).

Ainsi, le taux de réponse = $R/(U + IS + R)$.

Il convient de noter que le ministère attribué à chaque répondant était soit celui indiqué dans l'échantillon, soit celui indiqué par le répondant dans le sondage (parmi ceux qui ont répondu au sondage et ont indiqué un autre ministère).

Au total, 77 % (64 173 personnes) ont répondu au sondage en anglais et 23 % (18 814 personnes) en français.

Ministère	Questionnaires remplis	Échantillons valides	Taux de réponse
Normes d'accessibilité Canada	30	56	53,6 %
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	219	548	40,0 %
Agriculture et Agroalimentaire Canada	1342	4905	27,4 %
Agence de promotion économique du Canada atlantique	234	553	42,3 %
Agence des services frontaliers du Canada	4087	16 174	25,3 %
Développement économique Canada pour les régions du Québec	194	358	54,2 %
Régie de l'énergie du Canada	195	549	35,5 %
École de la fonction publique du Canada	226	591	38,2 %
Agence de l'eau du Canada	68	172	39,5 %
Commission canadienne des grains	222	444	50,0 %
Patrimoine canadien	651	1835	35,5 %
Commission canadienne des droits de la personne	116	247	47,0 %
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	20	38	52,6 %
Agence canadienne de développement économique du Nord	55	109	50,5 %
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	286	643	44,5 %
Agence spatiale canadienne	340	936	36,3 %
Office des transports du Canada	142	362	39,2 %
La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC	48	89	53,9 %
Commission du droit d'auteur du Canada	9	20	45,0 %
Service correctionnel Canada	4187	17 819	23,5 %
Service administratif des tribunaux judiciaires	244	787	31,0 %

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	538	1742	30,9 %
Ministère des Finances Canada	345	880	39,2 %
Ministère de la Justice Canada	1612	5336	30,2 %
Emploi et Développement social Canada	14 353	35 607	40,3 %
Environnement et Changement climatique Canada	2354	7953	29,6 %
Conseil des produits agricoles du Canada	5	9	55,6 %
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario	52	99	52,5 %
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	99	230	43,0 %
Agence de la consommation en matière financière du Canada	94	233	40,3 %
Pêches et Océans Canada	3799	14 824	25,6 %
Affaires mondiales Canada	2242	7141	31,4 %
Santé Canada	2214	8985	24,6 %
Logement, Infrastructures et Collectivités Canada	530	1688	31,4 %
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	522	2502	20,9 %
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	3080	10 840	28,4 %
Agence d'évaluation d'impact du Canada	239	573	41,7 %
Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC)	35	73	47,9 %
Services aux Autochtones Canada	2260	8148	27,7 %
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	1869	5975	31,3 %
Commission mixte internationale	10	30	33,3 %
Commission du droit du Canada	4	9	44,4 %
Bibliothèque et Archives Canada	490	1105	44,3 %
Comité externe d'examen des griefs militaires	27	49	55,1 %
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada	11	25	44,0 %
Défense nationale	8551	30 790	27,8 %
Ressources naturelles Canada	1383	5464	25,3 %
Bureau du directeur général des élections (Élections Canada)	431	1251	34,5 %
Commissariat à la magistrature fédérale Canada	28	64	43,8 %
Bureau du commissaire aux élections fédérales	24	58	41,4 %
Commissariat au lobbying du Canada	21	29	72,4 %
Commissariat aux langues officielles du Canada	81	163	49,7 %
Bureau de l'enquêteur correctionnel	18	34	52,9 %
Commissariat à l'information du Canada	47	114	41,2 %
Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	99	228	43,4 %
Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada	13	31	41,9 %

Bureau du secrétaire du gouverneur général	40	155	25,8 %
Bureau du surintendant des institutions financières	342	1251	27,3 %
Développement économique Pacifique Canada	66	181	36,5 %
Commission des libérations conditionnelles du Canada	167	416	40,1 %
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	43	78	55,1 %
Développement économique Canada pour les Prairies	141	312	45,2 %
Bureau du Conseil privé	362	1057	34,2 %
Agence de la santé publique du Canada	756	3095	24,4 %
Service des poursuites pénales du Canada	356	1074	33,1 %
Sécurité publique Canada	539	1526	35,3 %
Commission de la fonction publique du Canada	431	767	56,2 %
Services publics et Approvisionnement Canada	6028	18 245	33,0 %
Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada	71	224	31,7 %
Gendarmerie royale du Canada	4061	12 270	33,1 %
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	13	24	54,2 %
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	1	5	20,0 %
Services partagés Canada	2225	8777	25,4 %
Statistique Canada	2469	6973	35,4 %
Transports Canada	2137	6208	34,4 %
Bureau de la sécurité des transports du Canada	87	222	39,2 %
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	829	2130	38,9 %
Anciens Combattants Canada	1247	3618	34,5 %
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	34	122	27,9 %
Femmes et Égalité des genres Canada	147	337	43,6 %
Total	82 987	268 584	30,9 %

7.2 Erreurs dans le sondage

Le sondage est sujet à diverses erreurs qui peuvent survenir dans presque toutes ses phases. Les répondants peuvent mal comprendre les instructions, faire des erreurs en répondant aux questions, les réponses peuvent être incorrectement entrées dans le questionnaire et des erreurs peuvent se produire lors du traitement et de la mise en tableau des données.

Sur un grand nombre d'observations, les erreurs se produisant de façon aléatoire auront peu d'effet sur les estimations dégagées à partir du sondage. En revanche, des erreurs qui se produisent de façon systématique contribuent à fausser les estimations. Un temps et des efforts considérables ont été consacrés à la réduction des erreurs non dues à l'échantillonnage. Des mesures d'assurance qualité ont été mises en œuvre à chaque étape de l'élaboration du questionnaire, de la collecte de données et de leur traitement afin de contrôler la qualité des données. Ces mesures comprennent un prétest du

sondage visant à détecter les problèmes de conception du questionnaire ou de mauvaise compréhension des consignes, des applications de questionnaires informatisées rigoureusement testées, des contrôles visant à réduire au minimum les erreurs de saisie de données et des contrôles de qualité destinés à vérifier la logique de traitement.

7.3 Collecte de données

Une description des objectifs du sondage a été fournie aux répondants sur la page de connexion au sondage. Le site web d'assistance d'Advanis fournissait également des liens vers la page d'information sur le sondage du gouvernement du Canada, de même que des coordonnées au cas où les répondants auraient des questions à poser à la CFP.

L'équipe de soutien d'Advanis (accessible via un numéro sans frais et une adresse courriel) a apporté son soutien aux participants qui avaient des questions ou qui avaient besoin d'une assistance technique durant la collecte de données.

7.4 Traitement des données

Le traitement des données du sondage a été effectué en plusieurs étapes incluant la vérification, la révision, l'estimation et la confidentialité. À chaque étape, une copie des fichiers de sortie est conservée et une vérification peut facilement être effectuée en comparant les fichiers de l'étape en cours à ceux de l'étape précédente.

7.5 Non-réponse

Il existe un risque de biais de non-réponse dans la mesure où les taux de réponse variaient selon les ministères et les agences et selon certaines caractéristiques démographiques (par exemple, les taux de réponse chez les jeunes employés ont tendance à être inférieurs à ceux des employés plus âgés). Pour corriger cette source d'erreur possible, Advanis a pondéré les données en fonction de l'âge, du genre et du ministère.

Le degré de non-réponse peut aller de la non-réponse partielle (absence de réponse à une ou plusieurs questions) à la non-réponse totale. La non-réponse totale peut s'expliquer par le fait que les coordonnées de l'employé n'ont pu être obtenues auprès du ministère ou de l'agence, que les coordonnées étaient incorrectes, que le répondant a éprouvé des difficultés à accéder au questionnaire en ligne ou qu'il a refusé de participer au sondage. La non-réponse totale a été traitée en ajustant le poids des

employés qui ont répondu au sondage afin de compenser pour ceux qui n'y avaient pas répondu.

Dans la plupart des cas, la non-réponse partielle au sondage s'est produite lorsque le répondant n'a pas compris ou a mal interprété une question, a refusé de répondre à une question ou ne se souvenait pas de l'information demandée. En cas de non-réponse partielle à une question, un code « Non déclaré » a été attribué à cette question.

7.6 Mesure de l'erreur d'échantillonnage

Conformément à la méthodologie précédemment utilisée par Statistique Canada pour assurer la cohérence, les répondants sont considérés comme un échantillon de la population en raison du taux de non-réponse. Dans cette approche, l'erreur de non-réponse est traitée de manière analytique comme une erreur d'échantillonnage. Cependant, comme le sondage était un recensement et que tous les membres de la population cible ont été invités à y participer, l'erreur d'échantillonnage ne sert que de proxy méthodologique ; toute différence entre les estimations rapportées et les valeurs réelles de la population est due à une erreur non liée à l'échantillonnage. Compte tenu de cette considération méthodologique, le terme « erreur d'échantillonnage » sera utilisé de manière interchangeable avec « erreur de sondage » dans le cadre du sondage de 2025.

Cette section décrit les mesures de l'erreur d'échantillonnage et indique celles que les utilisateurs du fichier de microdonnées doivent utiliser pour produire des estimations.

Pour mesurer l'ampleur potentielle des erreurs d'échantillonnage, on se base sur l'erreur type des estimations tirées des résultats du sondage.

Cependant, en raison de la grande diversité d'estimations que l'on peut dégager d'un sondage, l'erreur type d'une estimation est habituellement exprimée en fonction de l'estimation à laquelle elle se rapporte. La mesure ainsi obtenue, connue comme le coefficient de variation (CV) de l'estimation, s'obtient en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation elle-même et elle est exprimée en pourcentage de l'estimation.

Par exemple, supposons que l'on estime que 52 % des fonctionnaires fédéraux ont participé à une activité de dotation et que l'erreur type de cette estimation est de 0,005. Le coefficient de variation de l'estimation est alors calculé comme suit :

$$\left(\frac{0.005}{0.52} \right) \times 100\% = 0.96\%$$

Déterminer la qualité des estimations et calculer les coefficients de variation (CV) pour le SDIP nécessite l'utilisation de la méthode bootstrap d'estimation de la variance.

8. Pondération

Bien que tous les employés admissibles aient été inclus dans l'échantillon du SDIP 2025, il a été nécessaire, en raison des niveaux de non-réponse, de pondérer les unités répondantes par ministère ou agence afin qu'elles soient représentatives de la population cible. La pondération tient compte de la non-réponse au sein des groupes de genre et d'âge, et au sein de chaque ministère ou agence. Il y a un poids pour chaque enregistrement.

8.1 Ajustement de la non-réponse

La non-réponse totale peut être une source importante d'erreur non due à l'échantillonnage dans de nombreux sondages, en fonction du degré de différence entre les répondants et les non-répondants au niveau des caractéristiques d'intérêt. Dans le SDIP, il y avait non-réponse totale lorsqu'un employé admissible ne participait pas au sondage. En 2025, 30,9 % des employés admissibles de la population sondée ont répondu au SDIP. Des groupes de non-réponse ont été formés à partir des regroupements de genre et d'âge afin de calculer les facteurs d'ajustement du poids de la non-réponse pour chaque ministère et agence.

Les poids ont été calculés en utilisant le rapport entre la population et le nombre de répondants pour chaque combinaison d'âge et de genre, au sein de chaque ministère et agence. Lorsque l'âge et/ou le genre étaient inconnus ou non binaires, des valeurs ont été attribuées de manière aléatoire sur la base des proportions globales d'âge et de genre au sein de tous les ministères et agences participants. Lorsque les populations d'âge et de genre étaient manquantes, des poids ont été créés en combinant les groupes d'âge plus âgés lorsque c'était possible (et plus jeunes lorsque ce n'était pas possible). Un poids a ensuite été calculé pour chaque répondant.

L'objectif de l'ajustement pour la non-réponse est de tenir compte de la sous-représentation des groupes d'âge et de genre dans le groupe de répondants en se basant sur les chiffres de la population. De cette façon, le groupe de répondants représentera mieux la composition des groupes d'âge et de genre du ministère ou de l'agence.

8.2 Stratification a posteriori et poids final

La stratification a posteriori est l'une des techniques d'estimation par calage largement utilisées dans les enquêtes sociales. Les poids produits pour le SDIP 2025 ont été calibrés en fonction du nombre d'employés dans la population de la fonction publique pour chaque ministère ou agence. Des poststrates ont également été définies à l'aide d'informations sur l'âge et le genre.

Pour chaque réponse dans le ministère ou agence i et dans le groupe de non-réponse j , le poids $w_{i,j}$ est égal à :

$$w_{i,j} = \frac{N_{i,j}}{n_{i,j}}$$

Où :

$N_{i,j}$ est le nombre d'employés de la fonction publique au sein du ministère ou de l'agence i et le groupe de non-réponse j , et

$n_{i,j}$ est le nombre de répondants au sein du ministère ou de l'agence i et le groupe de non-réponse j .

Le nombre total pondéré de répondants dans un groupe de non-réponse correspond à la population de la fonction publique de ce groupe. Par exemple, le nombre total pondéré des répondants du groupe d'âge de femmes de 25 à 29 ans à Emploi et Développement social Canada (EDSC) correspond au nombre total de toutes les femmes âgées de 25 à 29 ans employées à EDSC.

Annexe A: Questionnaire

[Sondage sur la dotation et l'impartialité politique de 2025](#)